

INFO PRESSE

Le Printemps de la Mer met l'eau à la bouche !

7 AVRIL
10h-17h

Port Saint-Louis
du Mourillon

Le
Printemps
de la Mer

DÉGUSTATION

ANIMATIONS

Forte du succès de la Nuit des Pêcheurs, la Ville de Toulon organise le dimanche 7 avril la première édition du Printemps de la Mer. De 10 heures à 17 heures, les gourmets et les gourmands ont rendez-vous sur le port Saint-Louis du Mourillon pour retrouver un festival de saveurs iodées, salées et sucrées ainsi que tous les ingrédients d'un rendez-vous convivial à savoir de longues tablées et de la bonne musique.

Organisée tous les premiers dimanches soir du mois d'août sur les quais du port Saint-Louis du Mourillon, la Nuit des Pêcheurs connaît, depuis plus de 20 ans, un succès qui n'est plus à démontrer. Face à ce succès et pour répondre à la demande des Toulonnais, la Ville lance ce dimanche 7 avril la première édition du Printemps de la Mer. La recette comporte à peu près les mêmes ingrédients : des produits de la mer (poissons et coquillages) proposés par les pêcheurs professionnels et les aquaculteurs de la baie de Tamaris, des produits du terroir pour les papilles qui apprécient les saveurs un peu moins iodées, du sucré pour les gourmands, une ambiance musicale et le lieu, historiquement lié à la pêche artisanale.

Il n'y a que l'horaire qui change. Au lieu de découvrir des odeurs de poissons grillés, de manger sur le pouce en famille, de picorer des assiettes en mode tapas entre amis en toute quiétude au bord de l'eau sous un ciel étoilé, c'est à 10 heures que sont attendus les premiers gourmands. Là, dans la plus pure tradition provençale des retours de pêche, ils pourront se livrer à une véritable expérience sensorielle. De l'odorat à l'ouïe, du goût au toucher en passant par la vue, leurs cinq sens devraient être mobilisés pour une journée placée sur le signe de la convivialité.

Bien connu des Toulonnais, le port Saint-Louis du Mourillon était jusqu'à la fin du 19^e siècle un havre pour les pêcheurs qui tiraient leurs embarcations sur les plages du Lido pour les protéger du mauvais temps. Ils en profitaient aussi pour étendre leurs filets sur un terrain dit le pré des pêcheurs au nord-ouest du Fort Saint-Louis et qui a aujourd'hui donné son nom à une avenue. C'est suite à une pétition demandant la création d'un abri pour les bateaux de pêche particulièrement nombreux lors de la saison de la sardine qu'une jetée de 125m de long sera construite, entre 1898 et 1899 à l'ouest du fort. En 1943, des travaux d'amélioration seront réalisés. La physionomie de celui qui s'est d'abord appelé port des ganguis est depuis inchangée. Aujourd'hui, le port Saint-Louis du Mourillon, géré en régie directe par la métropole Toulon Provence Méditerranée, autorité portuaire, depuis le 1^{er} janvier 2024 compte 265 postes à quai et à flots.

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



2024

Informations pratiques

Pour des raisons de sécurité liées à l'application du plan Vigipirate, une fan zone sera déployée tout autour du port Saint-Louis-du-Mourillon. Elle sera ouverte au public à partir de 10 heures.

Le stationnement sera interdit du dimanche 7 avril 4 heures du matin jusqu'à la fin de la manifestation : la zone (partie du boulevard Cunéo entre la rue Longchamp et le littoral Frédéric Mistral, parking du Fort Saint-Louis, rond-point des combattants d'Indochine, quai Belle-Rive, la partie du littoral Frédéric Mistral comprise entre le boulevard Cunéo et l'avenue du Pré des Pêcheurs) sera délimitée par des panneaux.

La circulation sera interdite de 9 heures à 19 heures. L'allée des Lauriers Roses sera mise à double sens. Les tenants et les aboutissants du littoral Frédéric Mistral seront interdits à toute circulation entre le rond-point d'accès au Port Saint-Louis du Mourillon et la rue Cauvière. Le dimanche 7 avril de 4 heures du matin à 19 heures, le stationnement sera interdit avec zone d'enlèvement des véhicules, des deux côtés sur 15 mètres sur des portions des rues Cauvière et Favrega. Ces portions seront matérialisées par des panneaux. Ces emplacements seront réservés au stationnement des 2 roues.

Contact presse :

Christophe MORENO

Adjoint au Maire en charge de la Dynamisation commerciale, des Fêtes et Cérémonies, de Communication, des Élections et du Recensement ; et de l'Informatique

06 21 32 12 24

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

